



Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres

Titre		Code	Groupe de traitement
ÉLAGUEUR		292	13

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'élagage des arbres situés sur la propriété ou dans les parcs, jardins, terre-pleins appartenant à la Ville et à l'occasion sur les arbres privés.

Le travail s'accomplit sous surveillance et selon des directives précises et détaillées. L'élagueur doit contribuer à la meilleure conservation possible des arbres en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses, tout en respectant leur physiologie. Il devra également procéder à l'abattage, au boulonnage, à l'haubanage et à la chirurgie. Un employé de rang supérieur surveille son travail et s'assure que tout est fait selon les directives données.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Installe les dispositifs de signalisation appropriés pour détourner la circulation ou signaler le danger aux passants.
2. Monte dans les arbres à l'aide d'échelles ou d'une nacelle aérienne et progresse dans la cime et les branches à l'aide de câbles ou d'éperons.
3. Consolide les branches faibles ou trop basses à l'aide d'haubans rigides ou flexibles.
4. Coupe les branches au moyen de sécateurs ou de scies, tout en respectant les méthodes de travail pour les opérations d'élagage et d'abattage.
5. Opère la déchiqueteuse à branches, l'essoucheuse et la nacelle aérienne en respectant les méthodes de travail propres à ces opérations.
6. S'assure de sécuriser le site avant de laisser tomber la section de branche ou de tronc.

Signature	Signature	jour	mois	année	Signature
		26	05	98	

ÉLAGUEUR

7. Descend les grosses branches coupées à l'aide de câbles, de façon à ne causer aucun dommage aux arbres ou à la propriété.
8. Procède à divers traitements propres à protéger les arbres contre les insectes et les maladies.
9. Répare les déchirures et les plaies à l'aide de serpette et de ciseaux à bois.
10. Abat les arbres à l'aide d'outils appropriés tout en respectant les méthodes de travail.
11. Défait les souches jusqu'à une certaine profondeur dans le sol et remplit le trou ainsi fait.
12. Débite le bois et le charge dans un camion pour le transporter.
13. Conduit un camion-échelle et un camion-nacelle; opère au besoin l'équipement auxiliaire.

Le 3 avril 1967

Révisé le 13 juin 1983

Révisé le 12 février 1987

Révisé le 9 mars 1998

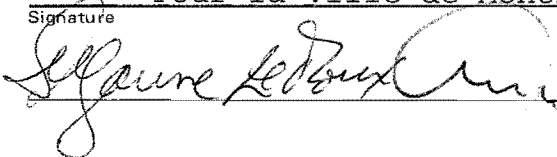
Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature

jour mois année

Signature



26 05 98

ÉLAGUEUR

QUALITÉS REQUISES

Connaissances:

- des méthodes d'élagage, de taille, d'abattage, de chirurgie, de déchiquetage et d'essouchement;
- des risques du métier et des mesures préventives;
- De la physiologie et de l'identification des arbres.

Habilités:

- à travailler à différentes hauteurs;
- à manipuler et à entretenir les outils, les appareillages et les équipements nécessaires à sa fonction et s'adapter aux changements technologiques.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.), niveau secondaire, en arboriculture-élagage d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation.
- Quelques expériences en élagage.

Posséder un permis d'opérateur de déchiqueteuse à branches et d'essoucheuse.

Détenir un permis de conduire provincial de classe 3 et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Ville.

Le 3 avril 1967

Révisé le 13 juin 1983

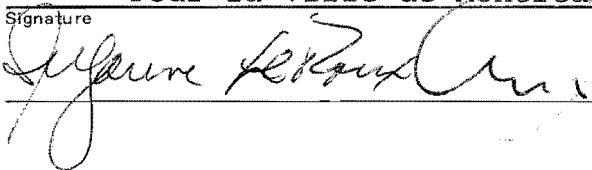
Révisé le 12 février 1987

Révisé le 9 mars 1998

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature



jour mois année

26 05 98

Signature